



Conseil d'administration

357^e session, Genève, 12 et 13 juin 2026

Section institutionnelle

INS

Date: 27 mai 2026

Original: anglais

Cinquième question à l'ordre du jour

Détermination des Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable: propositions concernant la nomination du comité d'experts et dispositions financières à prendre en conséquence

1. À sa 356^e session (mars 2026), au cours de la discussion concernant la procédure de détermination des Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable, le Conseil d'administration a:
 - a) décidé de procéder à la détermination des Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable et d'inscrire une question correspondante à l'ordre du jour de sa 358^e session (novembre 2026), pour décision;
 - b) invité le Directeur général à soumettre à son bureau une proposition concernant la nomination d'un comité d'experts et les dispositions financières à prendre en conséquence afin que le Conseil d'administration puisse prendre les décisions correspondantes à sa 357^e session (juin 2026) ¹.
2. L'article 7, paragraphe 3, de la Constitution de l'OIT dispose qu'«un comité impartial» sera chargé «d'assurer l'examen [...] de toutes questions relatives à la désignation des Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable avant que le Conseil d'administration ne prenne une décision à cet égard». Conformément au paragraphe 1.3.2 du Règlement du Conseil d'administration, ce comité est composé d'«experts compétents pour fournir des avis

¹ GB.356/INS/5/Décision; GB.356/INS/PV, paragr. 282.

au sujet des critères les plus appropriés pour mesurer l'importance industrielle et au sujet de l'importance industrielle relative des différents États, établie sur la base de ces critères».

3. Selon le paragraphe 1.3.2 du Règlement du Conseil d'administration, le comité d'experts a pour mandat:
 - a) de déterminer les critères les plus appropriés pour mesurer l'importance industrielle et la valeur relative à attribuer à chacun, le cas échéant;
 - b) de fournir des avis au sujet de l'importance industrielle relative des différents États Membres en appliquant les critères désignés.
4. Comme il est rappelé dans le document présenté au Conseil d'administration à sa 356^e session (mars-avril 2026), l'impartialité et les compétences techniques des experts proposés revêtiront une importance primordiale lors de la détermination de la composition du comité ². Ce dernier sera composé d'experts de renommée internationale qui font autorité dans le domaine de la statistique et possèdent une solide expérience dans le domaine des statistiques économiques. Les comités qui se sont succédé avaient un caractère international, en ce que l'ensemble des régions de l'OIT y étaient représentées. Tous les experts sont nommés à titre personnel, non en qualité de représentants de leurs pays, institutions ou régions respectifs.
5. Compte tenu de ce contexte, dans la foulée de la décision prise par le Conseil d'administration en mars 2026, le Bureau a lancé un processus de recensement des experts présentant le profil voulu pour faire partie du comité, en s'appuyant sur les réseaux professionnels établis au sein de la communauté statistique internationale. Conformément à la pratique antérieure, le Bureau a centré ses recherches sur les experts occupant, ou ayant occupé dans le passé, des postes de direction au sein d'instituts nationaux de statistique, possédant une solide expertise dans le domaine des statistiques économiques et connaissant bien les dernières normes sur les statistiques du travail adoptées par la Conférence internationale des statisticiens du travail. Dans le cadre de ce processus, une importance particulière a été accordée à l'indépendance professionnelle des experts, à leur expertise technique et à leur impartialité, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies ³. Le Bureau n'a sollicité aucun gouvernement aux fins du processus de nomination. Les experts pressentis comme candidats potentiels ont été contactés individuellement par l'intermédiaire des réseaux établis de la statistique, le but étant que le processus demeure guidé en priorité par la recherche du niveau d'expertise statistique et technique le plus élevé, et que son objectivité et son indépendance soient préservées.
6. Le Bureau n'a pas seulement fait jouer le réseau de contacts de l'OIT au sein de la communauté statistique, il a aussi tenu des discussions avec les membres de la Commission de statistique des Nations Unies, du Comité de coordination des activités de statistique et du Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies, des directeurs de la statistique des commissions économiques régionales et des statisticiens en chef de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'Eurostat. À l'issue de ces discussions, une liste de 14 ⁴ experts de renommée mondiale possédant les compétences et

² GB.356/INS/5, paragr. 18.

³ Les Principes fondamentaux de la statistique officielle sont un ensemble de principes convenus à l'échelle internationale que l'Assemblée générale des Nations Unies a adoptés en 2014 par la résolution 68/261 en vue de protéger l'indépendance, l'impartialité et la crédibilité des instituts nationaux de statistique. Des organisations telles que l'OIT et Eurostat se sont également engagées à les respecter en adoptant les principes régissant les activités statistiques internationales.

⁴ Une liste présentant le profil de 13 candidats potentiels a été présentée lors des consultations; le profil d'une candidate supplémentaire originaire de l'Afrique y a par la suite été ajouté.

l'expérience requises et s'étant déclarés disposés à siéger au comité a été établie. Sur cette base, le Bureau a initialement proposé que, compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, la composition du comité soit limitée à cinq membres au total, à savoir un expert par région plus un expert international⁵. Des experts supplémentaires pourront être nommés comme suppléants pour remplacer les membres titulaires qui ne seraient pas en mesure de participer aux réunions. Cette proposition, accompagnée des profils des 14 experts susmentionnés, a été présentée lors des consultations tenues les 6, 8 et 11 mai 2026 avec les gouvernements et les secrétariats du groupe des travailleurs et du groupe des employeurs, respectivement.

7. Au cours des consultations, les mandants ont formulé un certain nombre d'observations sur les propositions relatives à la composition et au fonctionnement du comité d'experts. Leurs observations ont porté notamment sur les points suivants: la nécessité d'assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes; la participation d'experts dont le pays compte actuellement parmi les Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable; le rôle des membres suppléants; les rôles respectifs de l'expert international proposé et des autres experts; l'exclusion d'experts provenant d'États susceptibles de se trouver soit juste au-dessus, soit juste au-dessous de la ligne de démarcation entre un État ayant l'importance industrielle la plus considérable et les autres pays; la diversité d'expérience devant être assurée parmi les experts; la nécessité de définir clairement les modalités de travail et les responsabilités au sein du comité; et des demandes d'éclaircissement sur l'approche à adopter pour garantir de manière effective l'impartialité du comité d'experts.
8. Compte tenu des avis exprimés par les mandants lors des consultations, le Bureau a pris contact avec plusieurs autres experts pressentis pour siéger au comité, dont il propose de porter le nombre total de membres de cinq à huit. Ainsi, le comité d'experts serait composé de deux experts par région représentée à l'OIT (la notion d'«expert international» étant désormais abandonnée), et la parité femmes-hommes serait assurée par la nomination d'une femme et d'un homme pour chaque région. Cette configuration dispense de nommer des membres suppléants dès lors que, si l'un des experts provenant d'une région se trouve dans l'impossibilité de participer à certaines réunions, la région en question continuera d'être adéquatement représentée. La proposition révisée permettrait de constituer une équipe d'experts hautement qualifiés, impartiaux et indépendants qui font autorité dans le domaine de la statistique. Le Directeur général l'a présentée pour information au bureau du Conseil d'administration, qui en a pris note et est convenu que le Bureau la soumettrait au Conseil pour examen et décision.
9. Sur cette base, le Directeur général soumet à l'examen du Conseil d'administration la proposition suivante concernant la composition du comité d'experts:
 - Afrique: M^{me} Celina Molato (Lesotho), directrice du Bureau de statistique; et M. Ivan Murenzi (Rwanda), directeur général de l'Institut national de statistique;
 - Amériques: M^{me} Graciela Márquez (Mexique), présidente de l'Institut national de statistique et de géographie; et M. Pedro Ignacio Lines (Argentine), directeur général de l'Institut national de la statistique et du recensement;

⁵ La nomination d'un expert international avait été proposée dans l'objectif de garantir l'harmonisation, dans toutes les régions, des données statistiques, des concepts et des définitions qui serviraient de base aux critères proposés.

- Asie-Pacifique: M^{me} Aishath Hassan (Maldives), statisticienne en chef du Bureau de statistique; et M. Pravin Srivastava (Inde), ancien statisticien en chef et ministre de la Statistique et de la Mise en œuvre des programmes;
- Europe: M^{me} Antonia Martínez Luengo (Espagne), directrice des Statistiques macroéconomiques, Eurostat; et M. Stefan Schweinfest (Allemagne), ancien directeur de la Division de statistique de l'ONU.

Une brève présentation du profil de chacun des experts figure en annexe. Chaque présentation est fondée sur le curriculum vitae, les données biographiques et les autres éléments d'information pertinents qui ont été fournis par chacun des experts et que le Bureau a compilés en reprenant les informations originales fournies et le style rédactionnel propre à chaque expert.

10. En partant du principe que les réunions du comité d'experts se tiendront en ligne, à l'exception d'une réunion d'une journée qui se tiendra en présentiel à Genève, le coût de la proposition est estimé à 146 000 dollars des États-Unis (dollars É.-U.) et se décompose comme suit:
 - Frais de voyage et honoraires des huit experts: coût estimatif de 80 000 dollars É.-U.
 - Services de secrétariat (un fonctionnaire G4 à mi-temps pendant quatre mois): coût estimatif de 26 000 dollars É.-U.
 - Interprétation et traduction: coût estimatif de 40 000 dollars É.-U.
11. Le Bureau applique ainsi la décision prise par le Conseil d'administration à sa 356^e session (mars-avril 2026) mais garde à l'esprit les vues exprimées par les gouvernements durant les consultations quant à la nécessité de garantir la transparence de la procédure de détermination des Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable, notamment en veillant au strict respect de la Constitution et du Règlement du Conseil d'administration. Compte tenu de ces considérations, le Conseil d'administration voudra peut-être envisager de demander l'organisation d'une réunion d'information entre ses membres et les experts indépendants.

► **Projet de décision**

12. **Le Conseil d'administration approuve:**
 - a) **la nomination des experts énumérés au paragraphe 9 du document GB.357/INS/5 en tant que membres du comité impartial prévu à l'article 7, paragraphe 3, de la Constitution, conformément à la décision qu'il a prise à sa 356^e session (mars-avril 2026) de procéder à la détermination des Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable;**
 - b) **le coût du comité d'experts, estimé à 146 000 dollars É.-U., qui, n'étant pas budgété dans le programme et budget pour 2026-27, sera financé en priorité au titre de la partie I du budget pour la période biennale en cours.**

► Annexe

Résumé de l'évaluation de chaque candidat proposé en vue de la formation du comité d'experts sur la détermination des Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable

Afrique

M^{me} Celina Malehloa Molato (Lesotho) a consacré toute sa carrière, longue de quarante ans, au Bureau de statistique du Lesotho (BOS), dont elle est la Directrice depuis février 2017. Elle a construit son parcours professionnel autour des aspects techniques clés des statistiques économiques et macroéconomiques: après avoir débuté au sein de la Section des comptes nationaux, elle a été promue à la tête de la Division des statistiques économiques, puis a accédé au poste de statisticienne en chef de la Division des comptes nationaux et des enquêtes auprès des entreprises, poste auquel elle supervisait directement les comptes nationaux, les registres des entreprises, les statistiques industrielles, les statistiques des prix, les statistiques du commerce de gros et de détail ainsi que les enquêtes sur le budget des ménages. Elle a contribué à l'actualisation des estimations de la comptabilité nationale et en a assuré la supervision, et a coordonné les enquêtes sur le budget des ménages. En sa qualité de Directrice, elle exerce actuellement la fonction de commissaire chargée du recensement de la population et des logements de 2026 et dirige le recensement de l'activité économique pour 2025-26, ainsi que l'enquête intégrée sur la population active pour 2024. Elle a participé à de nombreuses réunions internationales, dont celles de la Commission statistique des Nations Unies, les réunions d'automne du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), les réunions annuelles du Comité des hauts fonctionnaires de la Communauté de développement de l'Afrique australe et celles du Comité des Directeurs généraux des offices nationaux de statistique, preuve de son engagement constant en faveur de l'harmonisation statistique à l'échelle régionale et continentale. Elle est titulaire d'une licence en statistiques et en économie de l'Université nationale du Lesotho et d'un master en statistiques de l'Institut de statistique et d'économie appliquée de l'Université Makerere, en Ouganda.

M. Ivan Murenzi (Rwanda) travaille à l'Institut national de statistique du Rwanda (NISR) depuis avril 2017. Il y a d'abord occupé le poste de directeur général adjoint, et en est depuis juin 2024 le Directeur général. L'institution qu'il dirige compte 455 collaborateurs et a pour mission de produire l'ensemble des statistiques officielles du pays. M. Murenzi a supervisé l'actualisation des comptes nationaux du Rwanda, assure la publication régulière des estimations trimestrielles du PIB par secteur et a œuvré à l'adoption par le NISR de normes statistiques internationales dans les domaines économique, démographique et social. Il a également supervisé la septième enquête globale sur les conditions de vie des ménages et dirige l'intégration, par le NISR, de sources de données alternatives et de mégadonnées, telles que les images captées par satellite et les données administratives, dans la production des statistiques officielles. Son parcours professionnel l'a amené précédemment à travailler sur l'inclusion financière au sein d'Access to Finance Rwanda, à contribuer à l'élaboration de statistiques macroéconomiques au ministère des Finances et de la Planification économique, et à mener des travaux de recherche en économie politique à l'Institut de recherche et d'analyse des politiques. Il a également exercé des fonctions de conseiller principal au sein de

PricewaterhouseCoopers Rwanda. En plus de diriger le NISR, il siège au Comité de politique monétaire et au conseil d'administration de la Banque nationale du Rwanda, ce qui lui permet d'être directement associé à l'analyse des politiques macroéconomiques et à l'exploitation de données économiques comparatives au plus haut niveau institutionnel. Il a également été membre du conseil d'administration du Fonds national d'investissement du Rwanda. Son engagement en faveur de l'indépendance de la statistique et du respect des normes méthodologiques internationales est attesté notamment par la collaboration du Rwanda avec la Banque mondiale, le FMI et la Division de statistique de l'ONU aux fins de la validation des méthodologies du NISR. M. Murenzi est titulaire d'une licence en statistique de l'Université de Makerere (Kampala) et d'un master en économie politique du Centre for Development Economics du Williams College (Massachusetts). Il achève actuellement un doctorat en sciences, technologie et innovation appliquées aux politiques publiques à l'University College de Londres.

Amérique

M^{me} Graciela Márquez (Mexique) a exercé les fonctions de ministre de l'Économie du Mexique de 2018 à 2020, devenant la première femme de l'histoire du pays à occuper ce poste; elle était chargée à ce titre des cadres des politiques industrielle, commerciale et d'investissement du Mexique. Nommée vice-présidente de l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI) en 2021, elle y a supervisé le Sous-système national d'information économique, qui englobe les comptes nationaux, des données sur la science et la technologie, l'information financière, les prix et les statistiques du travail. Depuis janvier 2022, elle est Présidente de l'INEGI, fonction qu'elle est la première femme à exercer, et dirige ainsi l'un des offices nationaux de statistique les plus importants et les plus avancés sur le plan technique du continent américain, dont l'autonomie institutionnelle pleine et entière est garantie par la législation mexicaine. Elle a présidé la 57^e session de la Commission de statistique des Nations Unies en 2026, ainsi que le comité chargé de mesurer l'informalité à la vingt et unième Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) en 2023. L'INEGI collabore étroitement avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Banque mondiale ainsi que la Division de statistique de l'ONU, notamment dans les domaines des cadres de données macroéconomiques et de l'harmonisation statistique. M^{me} Márquez est titulaire d'une licence en économie de l'Université nationale autonome du Mexique, d'un master en économie du Colegio de México et d'un doctorat en histoire économique de la Harvard University. Sa thèse de doctorat a été récompensée par le prix Gerschenkron de l'Economic History Association, l'une des distinctions les plus prestigieuses dans le domaine du développement économique comparé. Elle a par la suite occupé plusieurs postes de professeure titulaire au Colegio de México, a été professeure invitée à l'Université de Chicago ainsi qu'à l'Université de Californie à San Diego, et a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire économique de l'Amérique latine, ainsi que sur l'analyse comparée de la croissance et des crises économiques.

M. Pedro Ignacio Lines (Argentine) occupe depuis février 2026 le poste de directeur général de l'Institut national de la statistique et du recensement (INDEC) de l'Argentine. À ce titre, il assure la direction administrative et technique globale du bureau national de statistique, supervise le système statistique national, le programme statistique annuel et le programme de recensement ainsi que le budget de l'Institut, et représente l'INDEC pour toutes les questions juridiques et internationales. Dans le cadre de ses précédentes fonctions en tant que directeur technique de l'INDEC, il a dirigé et coordonné l'élaboration et la mise en œuvre du programme statistique annuel de l'Argentine ainsi que l'établissement de normes et de procédures techniques aux fins des enquêtes auprès des ménages et des entreprises, des

recensements et de la mise au point d'indicateurs sociaux. Il a également coordonné l'examen par l'OCDE du système statistique et des statistiques officielles de l'Argentine. Avant cela, il a occupé le poste de directeur national de la comptabilité internationale, dans le cadre duquel il était responsable de l'établissement des statistiques trimestrielles sur la balance des paiements, la dette extérieure et la position extérieure globale, et était le coordonnateur pour l'Argentine de l'Initiative du G20 sur les lacunes en matière de données et de la norme spéciale de diffusion des données du FMI. Il est membre du Groupe consultatif d'experts des Nations Unies (AEG) du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (ISWGNA). Il a également contribué à des publications méthodologiques internationales, notamment celle intitulée «Essential SNA: Building the Basics» (Eurostat, 2010), et a enseigné l'économétrie avancée à l'Université de Buenos Aires. Il possède une vaste expertise dans les domaines des statistiques macroéconomiques, de la comptabilité nationale et internationale et de la gouvernance statistique. Il est titulaire d'un Master en économie du Centre d'études macroéconomiques d'Argentine et une licence en économie de l'Université de Buenos Aires.

Asie-Pacifique

M^{me} Aishath Hassan (Maldives) occupe actuellement le poste de Statisticienne en chef du Bureau de statistique des Maldives, auquel elle a été nommée en août 2021, après plus de vingt ans d'expérience professionnelle au sein du système statistique national. Au cours de sa carrière, elle a exercé différentes fonctions techniques et divers postes à responsabilité dans le domaine des statistiques économiques, notamment en qualité de Cheffe de la Division de la comptabilité nationale et des statistiques économiques. Dans l'exercice de ses fonctions actuelles, elle assure la direction stratégique et technique de la production, de la coordination et de la diffusion des statistiques officielles des Maldives. Elle possède une longue expérience du calcul du PIB, des tableaux des ressources et des emplois, des tableaux entrées-sorties et des tableaux du compte satellite du tourisme ainsi que de leur analyse. Elle a également fait des contributions majeures dans le domaine des statistiques des prix: elle a ainsi dirigé le réajustement de l'indice des prix à la consommation, de l'indice des prix à la production, de l'indice des salaires des fonctionnaires de l'État, et de l'indice de valeur unitaire des importations et des exportations. Elle a également joué un rôle de premier plan dans l'analyse des enquêtes et recensements économiques, plus particulièrement en ce qui concerne le revenu, les dépenses et l'emploi. Les travaux qu'elle a menés dans ces domaines ont contribué à renforcer les données factuelles qui servent de base à l'élaboration des politiques économiques et sociales des Maldives. En plus de ces activités professionnelles, elle a partagé ses connaissances en enseignant à temps partiel à l'Université nationale des Maldives et à l'Université islamique des Maldives. Elle est titulaire d'une licence en économie de l'Université de Londres et d'un Master en économétrie.

M. Pravin Srivastava (Inde) a quitté en août 2020 le poste de Secrétaire et Statisticien en chef d'Inde, la plus haute fonction du pays dans le domaine de la statistique. À ce poste, il supervisait le ministère de la Statistique et de la Mise en œuvre des programmes (MoSPI) ainsi que le Bureau national de la statistique relevant de celui-ci. Dès le début de sa carrière, il a contribué aux changements de l'année de base pour le calcul du PIB de l'Inde et à la coordination des statistiques relatives à la production industrielle et aux prix, et a dirigé les travaux préparatoires des exercices de rebasage ultérieurs effectués durant son mandat de Statisticien en chef. Il a également piloté l'application aux statistiques officielles de l'Inde du cadre des Nations Unies relatif à l'assurance de la qualité des statistiques, lancé un portail national d'informations basé sur le cloud pour centraliser les données statistiques, et planifié la réalisation de nouvelles enquêtes nationales sur la main-d'œuvre, le secteur des services, les entreprises non constituées en sociétés et l'emploi du temps. Plus tôt dans sa carrière, il a

occupé le poste de Directeur général adjoint du Bureau national des enquêtes par sondage, et a administré les systèmes d'information sur le marché de l'emploi en Inde au sein du ministère du Travail et de l'Emploi. Depuis son départ du ministère, il assure la présidence de la Commission statistique de l'État du Madhya Pradesh. Il a été co-président de l'organe directeur du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale pour le cycle 2017. Il a également œuvré au service de l'ONU en qualité de membre du Bureau du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique, de vice-président du Comité de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), de membre du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages, ainsi que de membre – pour deux mandats – du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD. Il a conduit la délégation indienne à la Commission de statistique des Nations Unies et collaboré avec le Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur non structuré de l'OIT. Il est titulaire d'une licence en physique, mathématiques et statistique, d'un master en statistique mathématique de l'Université de Lucknow, d'un diplôme d'études universitaires de troisième cycle en gestion du Management Development Institute de Gurgaon, ainsi que d'un master en politique macroéconomique et planification au service des pays en développement de l'Université de Bradford. Il a été lauréat du concours de l'Indian Statistical Service en 1983.

Europe

M^{me} María Antonia Martínez Luengo (Espagne) occupe depuis septembre 2024 le poste de Directrice des Statistiques macroéconomiques à Eurostat (Commission européenne, DG ESTAT), et elle est à ce titre responsable des données macroéconomiques et des statistiques à finalité administrative au sein du système statistique européen. Forte de près de trente ans d'expérience professionnelle à des fonctions d'encadrement dans les domaines de l'économie quantitative et des opérations statistiques, elle possède une connaissance technique approfondie des comptes nationaux ainsi qu'une solide expérience des fonctions de direction au sein d'organismes statistiques nationaux et européens. À son poste actuel, elle supervise la production et l'harmonisation des comptes nationaux, des statistiques de finances publiques et des cadres macroéconomiques au sein des États membres de l'Union européenne, en collaboration directe avec les autorités nationales chargées de la statistique. Elle préside des réunions du Groupe de travail de l'OCDE sur les comptes nationaux ainsi que de la Conférence de l'OCDE sur les comptes nationaux économiques et financiers, laquelle rassemble plus de 200 participants venus de 47 pays et sept organisations internationales autour de thèmes de statistiques macroéconomiques, tels que la mesure du PIB, les indices de prix et de volume, la parité de pouvoir d'achat, la comptabilité environnementale et économique, et la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN 2025). Avant cela, elle a travaillé à l'Institut national de statistique d'Espagne (INE), l'un des bureaux de statistique les plus avancés d'Europe sur le plan technique. Elle y a occupé le poste de Directrice adjointe des comptes économiques et de l'emploi avant d'être nommée Directrice du Département des comptes nationaux et membre du Comité de direction de l'INE. Dans l'exercice de ces fonctions, elle était directement chargée de la compilation, de la méthodologie et de la diffusion des comptes nationaux de l'Espagne, notamment des estimations trimestrielles et annuelles du PIB, des révisions de référence et de l'intégration du système européen des comptes. Elle est titulaire d'un doctorat en économie appliquée et a débuté sa carrière comme chercheuse et professeure associée à la Faculté d'économie de l'Université autonome de Madrid, où elle enseignait la statistique et les probabilités.

M. Stefan Schweinfest (Allemagne) a occupé, de 2013 à 2025, le poste de Directeur de la Division de statistique de l'ONU, où il était à la tête d'une équipe de 140 collaborateurs chargée de l'architecture mondiale de la statistique officielle. En cette qualité, il a dirigé l'élaboration du Système de comptabilité nationale de 2025 (SCN 2025) – la norme internationale actualisée applicable à la comptabilité nationale –, exercé les fonctions de Secrétaire exécutif de la Commission de statistique de l'ONU et assuré la coordination du système de statistique des Nations Unies dans le cadre des réunions annuelles des statisticiens des institutions spécialisées. Il a supervisé le cadre mondial des indicateurs des ODD et le Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2020, et créé le Forum mondial sur les données, une plateforme de collaboration internationale multipartite dédiée aux données. Il est parvenu à faire adopter les Principes fondamentaux de la statistique officielle sous la forme d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui a constitué une étape décisive pour garantir l'indépendance institutionnelle des systèmes de statistique nationaux dans le monde entier. Au début de sa carrière, alors qu'il était chef d'unité et statisticien à la Section des comptes nationaux de la Division de statistique de l'ONU (1989-1999), il a notamment participé à la rédaction d'un manuel méthodologique sur la compilation des comptes nationaux, dirigé des projets relatifs à la comptabilité nationale en Afrique, en Amérique latine et en Asie, et mené des travaux de recherche dans le domaine de l'éco-comptabilité et des séries chronologiques macroéconomiques. Il est titulaire d'un diplôme en économie des universités de Würzburg et de Bonn (Allemagne) et d'un Diplôme d'études approfondies en économie mathématique de l'Université Panthéon-Sorbonne à Paris, et il a obtenu une maîtrise en économie quantitative de la London School of Economics, où il a également exercé comme assistant d'enseignement en mathématiques pour économistes.